# **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE MAGICBUS**

\_\_\_\_

### ARTICLE 1. DÉSIGNATION DU VENDEUR

Le présent site www.magicbusworld.com est édité par la société SARL MAGICBUS, Société à responsabilité limitée unipersonnelle, au capital de 8.000,00 euros, dont le siège social est situé 31 résidence du Château à FENOUILLET - 31150, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 848 539 169, représentée par Madame Lisette ABADIE, gérante, domiciliée en cette qualité audit siège,

La société SARL MAGICBUS est inscrite au répertoire d'ATOUT France et de la DREAL.

### ARTICLE 2. TERMINOLOGIE

Pour la compréhension et la simplification de certains termes utilisés aux présentes des conditions générales de vente, il est préalablement déterminé ce qui suit :

- « CGV » désigne les présentes conditions générales de vente ;
- « Site » désigne le site Internet www.magicbusworld.com ;
- « MagicPeople » désigne la ou les personne(s) qui achète(nt) un MagicTrip sur le Site Internet www.magicbusworld.com en qualité de consommateur(s);
- « SARL MagicBus » désigne le vendeur de MagicTrip, à savoir la société MAGICBUS, Société à responsabilité limitée unipersonnelle, au capital de 8.000,00 euros, dont le siège social est situé 31 résidence du Château à FENOUILLET 31150, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 848 539 169 :
- SARL MagicBus et le(s) MagicPeople pourront être désignés individuellement par la « Partie » ou ensemble par « les Parties » ;
- « MagicBus » désigne le bus aménagé éco-responsable transportant et hébergeant les MagicPeople pendant le MagicTrip ;
- « Ville(s) d'étape » désigne(nt) le(s) lieu(x) d'arrêt du MagicBus prédéterminés lors de la réservation d'un MagicTrip ;
- « Ville d'étape de départ » désigne une Ville d'étape au cours de laquelle les MagicPeople montent à bord au MagicBus et débutent un MagicTrip ;
- « Ville d'étape d'arrivée » désigne une Ville d'étape au cours de laquelle les MagicPeople achèvent un MagicTrip et quittent le MagicBus;
- « MagicTrip » désigne la prestation de service comprenant hébergement, transport, petit déjeuner et matière première pour le repas du soir, pour un voyage d'une semaine entre deux villes étapes (départ et arrivée), réservée par le MagicPeople sur le Site de la SARL MagicBus
- « Itinéraire » désigne le trajet voté entre les MagicPeople pendant le MagicTrip;
- « Pot commun » désigne une partie du prix du MagicTrip consacrée à l'achat des aliments nécessaires au repas quotidien commun ;
- « MagicMe » désigne le compte utilisateur qui se crée lors de la réservation d'un MagicTrip.
- « MagicCommunity » désigne la messagerie créée entre les MagicPeople par l'intermédiaire de leur MagicMe
- « MagicTravelBook » désigne le carnet de voyage du Site renseigné par les visiteurs du Site

### ARTICLE 3. DISPOSITIONS GÉNÉRALES RELATIVES AUX PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### 3.1. Objet des conditions générales de vente

Les CGV sont applicables exclusivement à la vente en ligne des MagicTrip par SARL MagicBus sur le Site dont l'accès est libre et gratuit à tout internaute.

### 3.2. Domaine d'application des CGV

Les CGV régissent exclusivement les contrats de vente en ligne des MagicTrip aux acheteurs ayant la qualité de consommateur (ci-après « MagicPeople ») et disposant de leur pleine capacité juridique. Ces CGV constituent avec la commande en ligne les documents contractuels opposables aux Parties, à l'exclusion de tous autres documents, prospectus, catalogues ou photographies des produits qui n'ont qu'une valeur indicative.

Les CGV sont rédigées ainsi que l'ensemble des informations contractuelles mentionnées sur le Site en langue française.

### 3.3. Disponibilité et opposabilité des CGV

Les CGV sont mises à la disposition du MagicPeople sur le Site où elles sont directement consultables et peuvent également lui être communiquées par courriel sur simple demande effectuée par téléphone, courrier électronique ou courrier postal.

Les CGV sont opposables au MagicPeople qui reconnaît, en cochant une case prévue à cet effet, en avoir eu connaissance et les avoir acceptées avant de passer commande.

La validation de la commande par sa confirmation vaut adhésion par le MagicPeople aux CGV en vigueur au jour de la commande dont la conservation et la reproduction sont assurées par SARL MagicBus conformément à l'article 1127-2 du Code civil.

### 3.4. Modification des CGV

SARL MagicBus se réserve la faculté de modifier ses CGV à tout moment.

En cas de modification des CGV, les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande dont une copie datée à ce jour peut être remise à sa demande au MagicPeople.

#### 3.5. Clauses des CGV

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des CGV sauf s'il s'agit d'une clause impulsive et déterminante ayant amené l'une des Parties à conclure le contrat de vente.

L'inapplication temporaire ou permanente d'une ou plusieurs clauses des CGV par SARL MagicBus ne saurait valoir renonciation de sa part aux autres clauses des CGV qui continuent à produire leurs effets.

### ARTICLE 4. LES MAGICTRIP

### 4.1. CARACTÉRISTIQUES

Les MagicTrip proposés à la vente et présentés sur le Site font chacun l'objet d'un descriptif mentionnant leurs caractéristiques essentielles au sens de l'article L111-1 du Code de la consommation.

Les photographies illustrant les MagicTrip proposés à la vente par SARL MagicBus ne constituent pas un document contractuel.

#### 4.2. DISPONIBILITÉ

Les MagicTrip sont proposés dans la limite des places disponibles.

En cas d'indisponibilité d'un MagicTrip commandé, SARL MagicBus en informe immédiatement le MagicPeople et peut lui proposer un itinéraire à une période différente ou, à défaut, un bon d'achat du montant de la commande utilisable pour toute prochaine commande passée sous un (1) an.

En cas de désaccord du MagicPeople, SARL MagicBus procède au remboursement des sommes versées dans un délai de trois (3) mois.

En dehors du remboursement du prix du MagicTrip indisponible, SARL MagicBus n'est tenu à aucune indemnité d'annulation.

#### 4.3. TRANSPORT AVEC MAGICBUS

### 4.3.1. Transport exclusif avec MagicBus

Lors du MagicTrip sélectionné par le MagicPeople, le transport du MagicPeople est effectué exclusivement par MagicBus.

### 4.3.2. Horaires

SARL MagicBus précise les horaires de départ dans la Ville d'étape de départ pour chaque MagicTrip sur le Site.

Les horaires de départ ne sont pas intangibles. La société se réserve le droit de modifier les horaires et dates pour des motifs valables, notamment si ces modifications font suite à une décision des autorités compétentes.

L'horaire d'arrivée dans la Ville d'étape d'arrivée est fixé à 10 heures.

# 4.3.3. Départ

Il est recommandé aux MagicPeople de se présenter au point de rendez-vous dans la Ville d'étape de départ fixé dans le Courriel de réservation 30 minutes avant l'heure de départ.

Si les MagicPeople ne sont pas présents sur le lieu de départ du voyage réservé et à l'heure prévue, le MagicTrip réservé peut-être attribué à une autre personne.

Si les MagicPeople sont informés par SMS, e-mail ou par toute autre forme écrite d'un retard, le MagicPeople est invité à se présenter au nouvel horaire qui lui sera communiqué. A défaut, le MagicTrip sera annulé et le MagicPeople remboursé dans les conditions prévues aux présentes CGV.

Si le MagicPeople réserve un itinéraire individuel et le combine avec un MagicTrip pour former un trajet comportant des correspondances, il assume pleinement le risque de rater une correspondance. Dans ce cas, le MagicPeople n'a droit à aucun moyen de transport de remplacement ni à un hébergement pris en charge par SARL MagicBus. Néanmoins et en cas de disponibilité dans le MagicBus, SARL MagicBus peut proposer au MagicPeople de rejoindre le MagicBus lors d'un arrêt convenu par les autres MagicPeople. Dans un tel cas, le MagicPeople ne peut pas participer au vote de l'itinéraire du MagicBus et demander le remboursement du MagicTrip au prorata de ses jours d'absence pendant ledit MagicTrip.

## 4.3.4. Accès au MagicBus

Le MagicPeople doit s'identifier auprès du chauffeur du MagicBus en présentant le Courriel de réservation imprimé ou électronique (fichier PDF) ainsi qu'une pièce d'identité officielle valide avec photographie (carte d'identité, passeport, visa si nécessaire, etc.). Le nom du MagicPeople est comparé à la liste des réservations en la possession du chauffeur du MagicBus afin de savoir s'il peut monter à bord.

A défaut de présenter l'un de ces documents (Courriel de réservation, pièce d'identité et, le cas échéant, Visa), le MagicPeople pourra se voir refuser l'accès au MagicBus.

### 4.3.5. Obligations générales des MagicPeople

- 4.3.5.1. Les instructions du chauffeur du MagicBus doivent être respectées.
- 4.3.5.2. Le chauffeur du MagicBus est autorisé à exclure toute personne sous l'emprise manifeste d'alcool ou de drogues. Il en va de même pour les MagicPeople qui compromettent la sécurité des autres MagicPeople ou perturbent considérablement le bien-être de ces derniers. Dans ce cas, les MagicPeople ne peuvent exercer aucun droit quant à un moyen de transport de remplacement.
- 4.3.5.3. Il est interdit de fumer à bord du MagicBus. Cette interdiction s'applique également aux cigarettes électroniques.
- 4.3.5.4. Les MagicPeople sont tenus responsables des dommages (y compris les salissures importantes) causés au MagicBus, de façon délibérée.
- 4.3.5.5. Le Contrat peut être annulé sans préavis si un MagicPeople se comporte de manière inappropriée et ne respecte pas les présentes obligations, et ce, malgré un avertissement (verbal). Tel est le cas lorsque le MagicPeople ne respecte pas les consignes de sécurité. Dans ce cas, le chauffeur du MagicBus est autorisé à faire descendre le MagicPeople du MagicBus et à conserver le prix du MagicTrip versé par le MagicPeople en question.
- 4.3.5.6. Conformément aux dispositions légales applicables, tous les MagicPeople sont tenus d'utiliser la ceinture de sécurité, dans la mesure où le MagicBus en est équipé.
- 4.3.5.7. Lors des pauses, des arrêts ou des contrôles de police ou de douane, les MagicPeople doivent quitter le MagicBus à la demande du chauffeur du MagicBus. Lors des pauses et des arrêts, le MagicPeople est tenu de respecter le temps libre à l'extérieur du MagicBus indiqué par le chauffeur du MagicBus. Le chauffeur du MagicBus est autorisé à poursuivre le MagicTrip si un MagicPeople n'est pas de retour au MagicBus une fois le temps de pause écoulé, et n'est pas responsable de l'absence d'un MagicPeople après le temps de pause indiqué.

# 4.3.6. Obligations particulières des MagicPeople lors des liaisons internationales

- 4.3.6.1. Si un MagicPeople effectue une liaison internationale, il est tenu de respecter les réglementations relatives aux documents et papiers d'identité, visas, devises étrangères, douanes et santé. Tout préjudice entraîné par le non-respect de ces réglementations est à la charge du MagicPeople, même si celles-ci sont modifiées après la réservation.
- 4.3.6.2. Lorsqu'un MagicPeople effectue un voyage à l'étranger ou en provenance de l'étranger, il est dans l'obligation de se munir de tous les documents et papiers d'identité nécessaires au passage de la frontière (règle générale : carte d'identité pour les citoyens de l'Union européenne, de la Suisse, de la Norvège et de l'Islande ; Passeport pour toutes nationalités). Il lui est recommandé de se renseigner auprès de l'ambassade ou du consulat concerné et de parcourir le site europa.eu : http://europa.eu/youreurope/citizens/travel/entry-exit/index\_fr.htm
- 4.3.6.3. Il est de la responsabilité du MagicPeople de se renseigner avant le MagicTrip sur les papiers et documents d'identité qu'il doit avoir en sa possession.
- 4.3.6.4. Avant chaque montée à bord du MagicBus, le MagicPeople effectuant un voyage à l'étranger ou en provenance de l'étranger doit obligatoirement présenter au chauffeur du MagicBus un papier ou document d'identité valide comportant au minimum ses noms et prénoms et photo d'identité (carte d'identité, passeport, visa si nécessaire etc.). Le chauffeur du MagicBus vérifie la concordance entre les informations du passeport ou papier d'identité et le Courriel de réservation présentés par le MagicPeople.
- 4.3.6.5. SARL MagicBus se réserve le droit de refuser de transporter un MagicPeople :
  - si le MagicPeople n'est en possession d'aucun papier ou document d'identité comprenant au minimum ses noms et prénoms et photo d'identité ;
  - si le MagicPeople présente un papier ou document d'identité dont les informations ne correspondent pas à celles indiquées sur le Courriel de réservation.
- 4.3.6.6. Dans les circonstances évoquées au 4.3.6.4., le MagicPeople qui n'aura pu effectuer le MagicTrip de son fait, puisqu'îl est indiqué à l'article 4.3.6.2. des CGV que la pièce d'identité est obligatoire pour tout voyage en direction ou en provenance de l'étranger, ne pourra demander le remboursement de son MagicTrip.
- 4.3.6.7. Les MagicPeople sont tenus de n'emporter avec eux que des marchandises exonérées de droits de douane, tant au regard de leur nature que de leur quantité.

### 4.3.7. Enfants et mineurs

- 4.3.7.1. Les enfants peuvent voyager avec MagicBus à compter de leur dixième anniversaire révolu.
- 4.3.7.2. Les mineurs de moins de 18 ans doivent être accompagnés lors du MagicTrip par des personnes disposant de l'autorité parentale.
- 4.3.7.3. Les enfants ne voyagent pas à tarif réduit.
- 4.3.8. Passagers atteints d'un handicap ou à mobilité réduite
- 4.3.8.1. Les personnes handicapées ou à mobilité réduite ne voyagent pas à tarif réduit.

- 4.3.8.2. Afin de pouvoir assurer le transport de la personne atteinte d'un handicap ou à mobilité réduite ainsi que de son accompagnateur, il est nécessaire que le MagicPeople fasse part de ses besoins lors de la réservation du MagicTrip sur le Site.
- 4.3.8.3. Les chiens guides d'aveugles et chiens d'assistance aux personnes atteintes d'un handicap qui doivent accompagner ces dernières voyagent gratuitement, dans la mesure où une attestation sous forme de carte d'invalidité pour handicapés lourds est présentée ou un certificat correspondant. Ces animaux sont exemptés de l'obligation de port d'une muselière.

Afin de pouvoir assurer le transport d'un chien guide d'aveugle ou d'un chien d'assistance aux personnes atteintes d'un handicap, il est nécessaire que le MagicPeople fasse part de ses besoins par téléphone à SARL MagicBus avant sa réservation et au plus tard sept (7) jours avant le départ.

- 4.3.8.4. Si en raison de la conception du MagicBus, il s'avérait matériellement impossible d'assurer de manière sûre et opérationnelle la montée, la descente, le transport ou l'hébergement de la personne atteinte de handicap ou de la personne à mobilité réduite, SARL MagicBus se réserve la possibilité de ne pas accepter une réservation, de ne pas établir ou mettre à disposition de quelque manière que ce soit un Courriel de réservation ou de laisser la personne monter à bord.
- 4.3.8.5. En raison des spécificités du MagicBus, il n'est actuellement possible d'assurer le transport de personnes atteintes de handicap ou de personnes à mobilité réduite que si ces personnes sont en mesure de monter dans le véhicule de manière autonome et sans aide d'un tiers. Le MagicPeople peut demander à être accompagné d'une personne de son choix, en mesure d'apporter l'aide requise à la personne atteinte d'un handicap ou la personne à mobilité réduite afin que les motifs deviennent caducs. La personne accompagnante ne voyage pas à tarif réduit ou gratuitement. Elle doit présenter un Courriel de réservation.
- 4.3.8.6. Le MagicPeople concerné sera informé par écrit, sur demande et dans un délai de cinq (7) jours ouvrables après réception de la demande, des motifs du refus d'accès au MagicBus.
- 4.3.8.7. Si le transport d'une personne atteinte d'un handicap ou d'une personne à mobilité réduite a été vérifié, qu'un Courriel de réservation a été établi et que le transport de cette personne est malgré tout refusé, le MagicPeople et son accompagnateur ont pour choix : (a) le remboursement du prix du MagicTrip ou (b) dans la mesure du possible, la poursuite du MagicTrip jusqu'à la Ville d'étape d'arrivée, en suivant un trajet différent et en empruntant un autre service de transport acceptable.
- 4.3.8.8. Transport de fauteuils roulants ou autres aides au déplacement : Les MagicPeople atteints de handicap ou à mobilité réduite bénéficient du transport gratuit de leur fauteuil roulant ou de leur aide au déplacement dans la mesure des places disponibles.

En outre, les fauteuils roulants doivent disposer de points d'arrimage avec sangles selon la norme DIN 75078-2 et d'une homologation du fabricant selon la norme DIN EN 12183 ou 12184. La conformité aux normes prescrites pour le transport doit être confirmée avant la réservation. Le MagicPeople assure que le fauteuil roulant est en bon état de fonctionnement et qu'il est conçu de manière à pouvoir être utilisé en toute sécurité pendant le MagicTrip. Le fauteuil roulant est conforme aux exigences administratives de sécurité en vigueur. Un transport en fauteuil roulant peut être refusé, lorsque des indices importants conduisent à penser que le transport en toute sécurité n'est pas possible ou est contestable. SARL MagicBus exclut toute responsabilité pour des dommages dus au mauvais état technique du fauteuil roulant.

Le MagicPeople est prié de communiquer au service client par téléphone, 14 à 7 jours au plus tard avant la réservation le modèle exact de fauteuil roulant ou d'aide au déplacement, afin que SARL MagicBus puisse vérifier les possibilités de transport.

### 4.3.9. Immobilisation des MagicPeople

- 4.3.9.1. En cas de panne du MagicBus, SARL MagicBus fera son possible pour faire réparer le MagicBus dans les meilleurs délais.
- 4.3.9.2. En cas d'immobilisation du MagicBus dû à un fait extérieur au MagicBus ou à SARL MagicBus (accident de la circulation, intempéries, guerre, etc.), SARL MagicBus ne sera pas tenue d'indemniser le MagicPeople, et ce, quelle que soit la durée de l'immobilisation du MagicBus.

En cas d'immobilisation du MagicBus dû à un MagicPeople (délit, absence de Visa, etc.), SARL MagicBus pourra expulser le MagicPeople en cause, et en tout état de cause, aucune indemnité ne pourra être réclamée par les autres MagicPeople .

4.3.9.3. En cas de vol du MagicBus, les MagicPeople ne seront pas remboursés du prix du MagicTrip. SARL MagicBus s'engage à faire héberger les MagicPeople dans l'auberge de jeunesse disponible la plus proche et à organiser le retour le plus direct vers la Ville d'étape d'arrivée.

### 4.4. HÉBERGEMENT AVEC MAGICBUS

Les MagicPeople dorment sur des lits amovibles (dimensions : 70cm x 190 cm). Durant le MagicTrip les lits seront refermés et convertis en siège ou en table à manger.

Le MagicBus est équipé d'une douche et de sanitaires. L'eau utilisée à bord, est puisée dans une réserve d'eau propre et potable, rechargée le premier jour du MagicTrip. L'eau servant à boire est conservée dans un bac à part et est à usage unique. L'eau sanitaire, elle, est réutilisée grâce à un système de traitement des eaux usées intégré. Cependant SARL MagicBus ne peut assurer l'eau courante à bord de MagicBus.

Le dysfonctionnement du système fait partie des risques connus du projet. Les MagicPeople sont informés de ce risque et consentent, en cas de dysfonctionnement, à utiliser les douches publiques les plus proches.

#### **4.5. P**ot commun

Le Pot commun sera laissé à la disposition des MagicPeople pour l'achat des biens alimentaires en vue de la confection et de la préparation du repas quotidien commun à tous les MagicPeople pris à bord du MagicBus.

Les Magicpeople devront s'entendre entre eux pour l'élaboration du repas quotidien commun. SARL MagicBus met à leur disposition des exemples de plats. En aucun cas SARL MagicBus ne peut assurer un repas quotidien commun décidé par les MagicPeople tenant compte des allergies alimentaires ou de régime alimentaire spécifique. Chaque MagicPeople devra informer les autres MagicPeople de ses restrictions alimentaires lors de l'achat des aliments avec le Pot commun.

### ARTICLE 5. PRIX

#### 5.1. Prix de vente

Les prix de vente, conformément à l'article L. 112-1 du Code de la consommation sont indiqués, pour chacun des MagicTrip figurant sur le Site, en euros toutes taxes comprises, hors frais de transport d'acheminement du MagicPeople jusqu'à la Ville d'étape de départ et hors frais de transport de retour suivant la Ville d'étape d'arrivée choisie par le MagicPeople.

Le montant total dû par le MagicPeople est indiqué sur la page de confirmation de commande.

Le prix de vente du MagicTrip est celui en vigueur au jour de la commande.

Le prix de vente des MagicTrip ne comprend pas les activités optionnelles facturées en supplément du prix.

En cas de promotion par les prix, SARL MagicBus s'engage à appliquer le prix promotionnel à toute commande passée durant la période de la publicité faite pour la promotion.

### 5.2. Modification

SARL MagicBus se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, tout en garantissant au MagicPeople l'application du prix en vigueur au jour de la commande.

### ARTICLE 6. OFFRE

### 6.1. Domaine

Les offres de vente en ligne présentées sur le Site sont réservées aux MagicPeople résidant en France, dans un pays membre de l'Union européenne ainsi que dans un pays hors Union Européenne.

En cas de réservation par un MagicPeople résidant en dehors de l'Union Européenne, le MagicPeople est seul responsable de l'obtention d'un visa, et ce, pour chaque pays traversé lors du MagicTrip réservé par ses soins.

### 6.2. Durée

Les offres de vente en ligne présentées sur le Site sont valables uniquement pour la période et la durée du MagicTrip mentionnée sur le Site.

# 6.3. Acceptation

L'acceptation de l'offre par le MagicPeople est validée, conformément au procédé du double clic, par la confirmation de la commande.

### ARTICLE 7. COMMANDE

# **7.1.** Étapes de conclusion du contrat

Pour passer commande, le MagicPeople, après avoir rempli son panier virtuel en indiquant le(s) MagicTrip sélectionné(s) et le nombre de voyageurs souhaité, clique ensuite sur le bouton « Confirmer » et fournit les informations relatives à son état civil, et à ses restrictions alimentaires. Puis il certifie être en possession de documents administratifs valides nécéssaires pour leur séjour dans les pays concernés par ce voyage (VISA à jour, passeport, etc...) et remplir les conditions médicales et santaires nécéssaires en lien avec ce voyage. Il valide ensuite ces informations en cliquant sur le bouton "Valider ma commande". Il peut alors consulter le contrat de voyage complet pour vérifier le détail de sa commande (dont le détail du prix), et cocher les cases certifiant, notamment, qu'il a lu et accepté les CGV et qu'il a pris connaissance de la politique RGPD de MagicBus, avant de procéder au paiement de sa commande.

Le paiement de la commande entraîne l'acceptation des CGV et forme le contrat définitif

Un courrier électronique accusant réception de la commande et de son paiement (désigné par le « Courriel de réservation »), auquel est joint le contrat de voyage, est envoyé par SARL MagicBus dans les meilleurs délais.

#### 7.2. Modification de commande

Il n'est pas possible de modifier sa réservation directement auprès du chauffeur du MagicBus.

Toute modification de commande par le MagicPeople après confirmation de sa commande est soumise à l'acceptation de SARL MagicBus. Le MagicPeople doit alors entrer en contact avec SARL MagicBus par courriel à l'adresse suivante : hello@magicbusworld.com ; et préciser les modifications désirées.

SARL MagicBus se réserve le droit d'apporter au MagicTrip commandé une ou plusieurs modifications de Ville d'étape lors d'événements géopolitiques (grèves, manifestations, guerre civile, risque de terrorisme, etc.) empêchant notamment le MagicBus de stationner dans une Ville d'étape, et ce, jusqu'au jour prévu pour la Ville d'étape de départ et/ou la Ville d'étape d'arrivée choisie(s) par le MagicPeople.

SARL MagicBus ne pourra en aucun cas être tenue responsable du changement de Ville d'étape et fera son possible pour permettre au MagicPeople de rejoindre ou de quitter le MagicBus au plus près de la Ville d'étape choisie dans les plus brefs délais.

### ARTICLE 8. CONTRAT

#### 8.1. Conclusion du contrat

Le contrat de vente est formé au moment de l'envoi par le MagicPeople de la confirmation de sa commande.

### 8.2. Archivage et preuve

L'archivage des communications, des bons de commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable de manière à constituer une copie fidèle et durable conformément à l'article 1360 du code civil. Ces communications, bons de commande et factures peuvent être produits à titre de preuve du contrat.

### 8.3. Résolution

La commande peut être résolue par le MagicPeople par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par un écrit sur un autre support durable dans le délai de rétractation de quatorze (14) jours qui court à compter de la date de la commande.

Dans le cas de la rétractation légale, le MagicPeople peut exiger le remboursement du prix versé.

### 8.4. Annulation

### 8.4.1. Du fait du MagicPeople

Il n'est pas possible d'annuler sa réservation directement auprès du chauffeur du MagicBus. Les annulations ne peuvent être effectuées que par courriel ou par téléphone jusqu'à 2 semaines avant la date de départ prévue.

En cas d'annulation de la commande par le MagicPeople, après acceptation de la SARL MagicBus, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, la politique d'annulation suivante s'applique:

- annulation 4 semaines ou plus avant la date de départ du MagicTrip: 50% du montant total remboursé.
- annulation entre 2 et 4 semaines avant la date de départ du MagicTrip: 25% du montant total remboursé.
- annulation moins de 2 semaines avant la date de départ du MagicTrip: aucun remboursement.

### 8.4.2. Du fait de la SARL MagicBus

La SARL MagicBus peut être exceptionnellement contrainte d'annuler le MagicTrip si :

- le nombre minimum de 2 MagicPeople n'est pas atteint. Dans ce cas le MagicPeople sera informé au plus tard 7 jours avant la date de départ prévue.
- les conditions de sécurité l'exigent ou bien en cas d'événement normalement imprévisible. La SARL MagicBus proposera, dans la mesure du possible, un autre MagicTrip que le MagicPeople sera libre de refuser. Dans ce cas, le MagicPeople sera remboursé en totalité, hors frais non remboursable déjà engagés par l'entreprise SARL MagicBus.

### ARTICLE 9. PAIEMENT

### 9.1. Exigibilité

### Le prix est exigible en totalité après confirmation de la commande.

Le paiement s'effectue immédiatement à la commande par carte bancaire.

### 9.2. Paiement supplémentaire

Préalablement à la conclusion d'un contrat de vente ou de prestation de services, SARL MagicBus s'assure du consentement exprès du MagicPeople pour tout paiement supplémentaire venant s'ajouter au prix de l'objet principal du contrat. Dans l'hypothèse où le paiement supplémentaire résulte d'un consentement du MagicPeople donné par défaut, c'est-à-dire en l'absence d'opposition expresse de sa part à des options payantes qu'il n'a pas sollicitées, le MagicPeople peut prétendre au remboursement des sommes versées au titre de ce paiement supplémentaire.

## 9.3. **Sécurisation du paiement**

Le Site est doté du système de sécurisation des paiements en ligne STRIPE permettant au MagicPeople de crypter la transmission de ses données bancaires.

### ARTICLE 10. ASSURANCE

Chaque MagicPeople a la possibilité de souscrire à une assurance proposée par SARL MagicBus via un lien cliquable. .

### ARTICLE 11. BAGAGES

- 11.1. La prise avec soi de bagages se limite à un bagage par MagicPeople avec une taille maximale de 70 x 40 x 30 cm par bagage. Chaque MagicPeople peut transporter un bagage jusqu'à un poids total de 25 kg. Sont considérés comme bagages les valises et les sacs et sacs à dos de randonnée.
  - Il n'existe aucun droit général au transport de plus d'un bagage enregistré.
- 11.2. Les MagicPeople sont tenus de stocker et de surveiller leur bagage afin de ne pas mettre en danger la sécurité du transport ou de ne pas déranger les autres MagicPeople. En principe, les bagages doivent être rangés dans le coffre à disposition du MagicPeople.
- 11.3. Le bagage et son contenu sont sous la responsabilité des MagicPeople pendant toute la durée du MagicTrip et doivent être surveillés en conséquence. En cas d'accès non-autorisé par des tiers, le chauffeur du MagicBus doit en être immédiatement informé.
- 11.4. Le transport d'un bagage dit spécial nécessite un enregistrement préalable par les MagicPeople et une confirmation. Aucun droit au transport d'un bagage spécial ne peut être exercé.
- 11.5. Sont considérés comme bagages spéciaux tous les objets dont les dimensions dépassent les mesures applicables aux bagages. La somme de la hauteur, la longueur et la largeur du bagage spécial ne doit pas dépasser 240 cm. Le poids d'un bagage spécial ne doit pas dépasser 6 kg.
  - En tout état de cause, le transport est limité à 1 bagage spécial par MagicPeople par MagicTrip.
- 11.6. Les objets de valeur tels que les espèces, bijoux, métaux précieux, clés, lunettes (de soleil et/ou de vue), appareils électroniques (ordinateurs portables, iPads, tablettes, lecteurs MP3, téléphones portables, appareils photos), lentilles de contact, prothèses, médicaments, documents importants (diplômes, certificats, identifiants, passeports, permis de conduire, titres), etc., et les objets fragiles doivent être transportés dans un bagage à main et non pas dans un bagage normal, et être sous la vigilance permanente du MagicPeople.
- 11.7. Aucun recours en responsabilité à l'encontre de SARL MagicBus ne sera accepté. Les cas de faute grave ou intentionnelle sont exclus.
- 11.8. Le transport de chiens et d'autres animaux est exclu.

### 12. RESPONSABILITE

### 12.1. RESPONSABILITÉ DE SARL MAGICBUS

12.1.1. En cas de légère négligence, une responsabilité ne peut être assumée, sauf en cas de blessures mortelles, corporelles ou d'atteinte à la santé, que si les principales obligations contractuelles ont été violées.

- 12.1.2. Une responsabilité pour dommages collatéraux doit être exclue en cas de négligence ordinaire. Cela ne s'applique pas en cas de blessures mortelles, corporelles ou d'atteinte à la santé de manière intentionnelle ou négligente.
- 12.1.3. Toute responsabilité est exclue en cas de perte de bagages sans lien avec un accident impliquant MagicBus, outre le mélange ou le vol d'un bagage, sauf en cas d'acte délibéré ou de grave négligence.
- 12.1.4. La responsabilité pour des dommages présents ou futurs résultant de la mauvaise organisation du bagage du MagicPeople est exclue, sauf en cas d'acte délibéré ou de grave négligence.
- 12.1.5. Une indemnisation en cas de détérioration d'un fauteuil roulant ou de tout autre équipement de mobilité ou d'appareils fonctionnels doit toujours être au moins égale à la valeur de remplacement ou au coût de réparation de l'équipement perdu ou détérioré. Dans ce cas, tous les efforts seront mis en œuvre pour remplacer, au moins temporairement, ce type d'équipement par un autre équipement présentant les mêmes caractéristiques techniques et fonctionnelles que celles de l'équipement de mobilité perdu ou détérioré.
- 12.1.6. Les limitations et exclusions de responsabilité ne s'appliquent pas à une responsabilité prescrite par la loi sans faute ou si aucune garantie sans faute n'a été assumée dans certains cas individuels.

### 12.2. EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

La responsabilité de SARL MagicBus ne peut pas être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution du MagicTrip due, soit au fait du MagicPeople, soit au fait insurmontable et imprévisible d'un tiers au MagicTrip, soit à la force majeure.

### 12.3 CLAUSE PÉNALE

Dans tous les cas d'inexécution de ses obligations par le MagicPeople, le prix versé à la commande reste acquis à SARL MagicBus à titre d'indemnité.

### ARTICLE 13. DROIT DE RETRACTATION

#### 13.1. MISE EN JEU DU DROIT DE RÉTRACTATION

Le MagicPeople qui commande un MagicTrip, dispose du droit de se rétracter, sans donner de motif, dans un délai de quatorze (14) jours.

Le délai de rétractation expire quatorze (14) jours après le jour de la conclusion du contrat conformément à l'article 8.1. ci-dessus.

Pour exercer le droit de rétractation, le MagicPeople doit notifier à SARL MagicBus : :

- son nom, son adresse géographique et, lorsqu'ils sont disponibles, son numéro de téléphone, son numéro de télécopieur et son adresse électronique ;
- ainsi que sa décision de rétractation du contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique dès lors que ces coordonnées sont disponibles et de ce fait apparaissent sur le formulaire type de rétractation).

Pour que le délai de rétractation de quatorze (14) jours soit respecté, il suffit que le MagicPeople transmette sa communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration de ce délai de quatorze (14) jours. Dans tous les cas, la charge de la preuve de cet exercice repose sur le MagicPeople.

### **13.2. E**FFETS

En cas de rétractation de la part du MagicPeople, SARL MagicBus remboursera tous les paiements reçus du MagicPeople, sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze (14) jours à compter du jour où SARL MagicBus est informée de la décision de rétractation du contrat éventuel.

Le remboursement sera effectué en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le MagicPeople lors de la commande. Avec l'accord exprès du MagicPeople, un autre moyen peut être utilisé. En tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour le MagicPeople rétractant.

### 13.3. MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Le modèle de formulaire de rétractation est détachable et se trouve en annexe des CGV.

### ARTICLE 14. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les éléments reproduits sur le présent Site (photographies, visuels, textes, dessins et images), qui sont la propriété exclusive de l'éditeur, sont protégés par le droit d'auteur, le droit des marques et le droit des brevets.

Toute reproduction et toute diffusion de ces éléments, sans autorisation écrite préalable de l'éditeur, exposent les contrevenants à des poursuites judiciaires.

### ARTICLE 15. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

### 15.1. COLLECTE DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données à caractère personnel qui sont collectées sur le Site sont les suivantes :

- 15.1.1. Ouverture de compte : Lors de la création du compte du MagicPeople, ses nom, prénom, adresse électronique et mot de passe.
- 15.1.2. Connexion: Lors de la connexion du MagicPeople au Site, celui-ci enregistre, notamment, ses nom, prénom, données de connexion, d'utilisation, de localisation.
- 15.1.3. Profil: L'utilisation des prestations prévues sur le Site permet de renseigner un profil, pouvant comprendre une adresse et un numéro de téléphone.
- 15.1.4. Paiement : Dans le cadre du paiement des MagicTrip proposés sur le Site, la plateforme STRIPE enregistre des données financières relatives au compte bancaire ou à la carte de crédit du MagicPeople. La SARL MagicBus n'enregistre aucune donnée financière.
- 15.1.5. Communication : Lorsque le Site est utilisé pour communiquer avec d'autres MagicPeople, les données concernant les communications du MagicPeople font l'objet d'une conservation temporaire.

15.1.6. Cookies : Les cookies sont utilisés, dans le cadre de l'utilisation du Site. Le MagicPeople a la possibilité de désactiver les cookies à partir des paramètres de son navigateur.

### 15.2 Utilisation des données personnelles

Les données personnelles collectées auprès des MagicPeople ont pour objectif la mise à disposition des services du Site, leur amélioration et le maintien d'un environnement sécurisé. Plus précisément, les utilisations sont les suivantes :

- accès et utilisation du Site par le MagicPeople ;
- gestion du fonctionnement et optimisation du Site ;
- organisation des conditions d'utilisation des services de paiement ;
- vérification, identification et authentification des données transmises par le MagicPeople;
- proposition au MagicPeople de la possibilité de communiquer avec d'autres MagicPeople;
- mise en œuvre d'une assistance utilisateurs ;
- personnalisation des services en affichant des publicités en fonction de l'historique de navigation du MagicPeople, selon ses préférences;
- prévention et détection des fraudes, malwares (malicious softwares ou logiciels malveillants) et gestion des incidents de sécurité ;
- gestion des éventuels litiges avec les MagicPeople ;
- envoi d'informations commerciales et publicitaires, en fonction des préférences du MagicPeople

### 15.3. Partage des données personnelles avec des tiers

Les données personnelles peuvent être partagées avec des sociétés tierces, dans les cas suivants :

- Quand le MagicPeople utilise les services de paiement, pour la mise en oeuvre de ces services, le Site est en relation avec des sociétés bancaires et financières tierces avec lesquelles elle a passé des contrats;
- lorsque le MagicPeople publie, dans les zones de commentaires libres du Site, des informations accessibles au public ;
- quand le MagicPeople autorise le site Internet d'un tiers à accéder à ses données ;
- quand SARL MagicBus recourt aux services de prestataires pour fournir l'assistance utilisateurs, la publicité et les services de paiement. Ces prestataires disposent d'un accès limité aux données du MagicPeople, dans le cadre de l'exécution de ces prestations, et ont une obligation contractuelle de les utiliser en conformité avec les dispositions de la réglementation applicable en matière protection des données à caractère personnel;
- si la loi l'exige, SARL MagicBus peut effectuer la transmission de données pour donner suite aux réclamations présentées contre SARL MagicBus et se conformer aux procédures administratives et judiciaires;
- si SARL MagicBus est impliquée dans une opération de fusion, acquisition, cession d'actifs ou procédure de redressement judiciaire, elle pourra être amenée à céder ou partager tout ou partie de ses actifs, y compris les données à caractère personnel. Dans ce cas, les MagicPeople seraient informés, avant que les données à caractère personnel ne soient transférées à une tierce partie.

### 15.4. Transfert de données personnelles

En raison de l'organisation de la société responsable du Site, le MagicPeople autorise SARL MagicBus à transférer, stocker et traiter ses informations aux États-Unis. Les lois en vigueur dans ce pays peuvent différer des lois applicables dans le lieu de résidence du MagicPeople, au sein de l'Union européenne. En utilisant le Site, le MagicPeople consent au transfert de ses données personnelles vers les États-Unis.

SARL MagicBus demeure responsable des données personnelles qui sont partagées avec des tiers dans le cadre du Privacy Shield.

SARL MagicBus se conforme aux règles du Privacy Shield, bouclier de protection des données entre l'Union européenne et les États-Unis, tel que formulé par le Département du commerce américain relatif à la collecte, l'utilisation et la conservation des données à caractère personnel transférées aux États-Unis depuis l'Union européenne. Le Site a déclaré au Département du commerce américain qu'elle adhère aux principes du Privacy Shield. En cas de conflit entre les conditions de la clause et les principes du Privacy Shield, ces derniers prévaudront.

### 15.5. Sécurité et confidentialité

SARL MagicBus met en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique pour protéger les données personnelles contre les altérations, destructions et accès non autorisés. Toutefois, il est à signaler qu'internet n'est pas un environnement complètement sécurisé et SARL MagicBus ne peut pas garantir la sécurité de la transmission ou du stockage des informations sur internet.

### 15.6. MISE EN ŒUVRE DES DROITS DES MAGICPEOPLE

En application de la réglementation applicable aux données à caractère personnel, les utilisateurs disposent des droits suivants :

- ils peuvent mettre à jour ou supprimer les données qui les concernent en se connectant à leur compte MagicMe et en configurant les paramètres de ce compte ;
- ils peuvent supprimer leur compte MagicMe depuis ce compte : en déroulant l'icone "MagicMe" de la navbarre, puis en cliquant sur "Mon Compte" et ensuite sur le bouton "Supprimer mon compte". Il est à noter que les informations partagées avec d'autres utilisateurs, comme les publications sur les forums, peuvent rester visibles du public sur Magic Travel Book, même après la suppression du compte MagicMe;
- ils peuvent exercer leur droit d'accès, pour connaître les données personnelles les concernant, en écrivant à l'adresse électronique suivante : hello@magicbusworld.com Dans ce cas, avant la mise en œuvre de ce droit, SARL MagicBus peut demander une preuve de l'identité de l'utilisateur afin d'en vérifier l'exactitude ;
- si les données à caractère personnel détenues par SARL MagicBus sont inexactes, il peut demander la mise à jour des informations, en écrivant à l'adresse électronique suivante : hello@magicbusworld.com;
- les MagicPeople disposent à tout moment d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant et peuvent demander la suppression de leurs données à caractère personnel, conformément aux lois applicables en matière de protection des données, en écrivant à l'adresse électronique suivante : hello@magicbusworld.com

Il est également précisé que le MagicPeople qui ne souhaite pas faire l'objet de prospection commerciale par téléphone peut s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition Bloctel sur le site bloctel.gouv.fr.

S'il ne souhaite pas que ses coordonnées soient transmises à des tiers, il doit en informer le service responsable du traitement.

Le traitement des données nominatives, qui sont conservées par SARL MagicBus aux seules fins d'une bonne administration des commandes et des relations commerciales, sont conformes au RGPD.

### **15.7.** ÉVOLUTION DE LA PRÉSENTE CLAUSE

SARL MagicBus se réserve le droit d'apporter toute modification à la présente clause relative à la protection des données à caractère personnel à tout moment. Si une modification est apportée à la présente clause de protection des données à caractère personnel, SARL MagicBus s'engage à publier la nouvelle version sur son Site. SARL MagicBus informera également les utilisateurs de la modification par messagerie électronique, dans un délai minimum de quinze (15) jours avant la date d'effet. Si le MagicPeople n'est pas d'accord avec les termes de la nouvelle rédaction de la clause de protection des données à caractère personnel, il a la possibilité de supprimer son compte MagicMe.

### ARTICLE 16. INVALIDITE DE CERTAINES CLAUSES

Si certaines dispositions des présentes CGV sont, ou deviennent totalement ou partiellement invalides ou nulles, la validité du contrat reste par ailleurs fondamentalement intacte.

#### ARTICLE 17. LANGUE DU CONTRAT

Les présentes conditions générales de vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

### ARTICLE 18. MEDIATION

#### 18.1. RÉCLAMATION PRÉALABLE

En cas de litige, le MagicPeople doit s'adresser en priorité au service clientèle de SARL MagicBus au 06.59.09.11.65, du lundi au vendredi sauf jour férié ou chômé, de 9 heures à 17 heures ou par courrier électronique hello@magicbusworld.com ou postal à 31 résidence du château 31150 Fenouillet (FRANCE).

### 18.2. DEMANDE DE MÉDIATION

En cas d'échec de la demande de réclamation auprès du service clientèle de SARL MagicBus ou en l'absence de réponse de ce service dans un délai de deux (2) mois, le MagicPeople peut soumettre le différend relatif à sa commande ou aux présentes CGV l'opposant à SARL MagicBus à un médiateur qui tentera, en toute indépendance et impartialité, de rapprocher les Parties en vue d'aboutir à une solution amiable.

Les Parties restent libres d'accepter ou de refuser le recours à la médiation ainsi que, en cas de recours à la médiation, d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur.

## 18.3. Résolution amiable des litiges transfrontières,

Pour la résolution amiable des litiges transfrontières, la Commission européenne a publié un formulaire européen de réclamation pour les consommateurs disponible sur le site des centres européens des consommateurs EEJ-NET.

Lorsqu'un litige est porté à la connaissance d'un Centre européen des consommateurs, cet organisme le transmet au Centre européen des consommateurs de la France. La procédure finit par un règlement amiable d'un médiateur ou d'une autre autorité compétente.

# ARTICLE 19. TRIBUNAL COMPÉTENT

À défaut d'accord amiable, vous pouvez saisir le tribunal pour tout litige relatif à l'existence, l'interprétation, la conclusion, l'exécution ou la rupture du contrat ainsi que sur tous les documents connexes à ce contrat.

La juridiction compétente pour les personnes physiques qui n'ont pas de juridiction générale compétente dans leur pays, ainsi que pour les personnes physiques qui, suite à la conclusion d'un contrat de transport, ont déménagé leur domicile principal ou leur lieu de domiciliation habituel à l'étranger, dont le domicile principal ou le lieu de domiciliation habituel n'est pas connu au moment de l'action en justice, est celle de la ville de **Toulouse (France)**.

### ARTICLE 20. DROIT APPLICABLE

Le présent contrat et les CGV le régissant sont soumis à la loi française.

Le MagicPeople étranger ayant contracté sur un site Internet français devra démontrer, pour obtenir du juge l'application de sa propre loi, que la loi française est moins favorable que celle de son pays et que la loi de son pays crée une entrave aux échanges dans le marché intérieur qui est justifiée par la protection des MagicPeople.